

N° 1

18^e PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

visant à rompre l'isolement des aînés dans chaque commune en créant un passeport civique du jeune citoyen, consacrant trois actions annuelles de solidarité.

PRÉSENTÉE

par Océane ALTHUSER, Manon ANCELOT, Camille AUSSOURD, Julien BAILLY, Enzo BOLZANI, Anaëlle BOUSSEL, Soni CASTER, Anthony DEQUIVRE, Nathan DORANGEON, Paul DOS SANTOS, Antoine FAILNOT, Jules FARINET, Lily FAYS, Léa FLECK, Dylan FOURNEAU, Aurélia LAISSUS, Rudy LEJEUNE, Noémie LEVEQUE, Flora LOCHEY, Paul MUGOT, Nathan NOIRET, Ever RODRIGUES.

Élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école élémentaire de Chappes
(Académie de Reims)

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

La fraternité est inscrite dans notre devise républicaine. Elle est mise en avant dans la Déclaration des droits et devoirs du citoyen de 1795 : *"Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit ; faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir"*. Les citoyens bénéficient ainsi de la solidarité nationale. De très nombreux services sont chargés par l'État d'aider et de protéger les Français dans les diverses circonstances de leur vie. Ils ont droit ainsi à une retraite, à la sécurité sociale, à diverses allocations... Cette solidarité passe essentiellement par les impôts ou les cotisations.

La solidarité n'est pas uniquement une question de répartition de l'argent public. Elle est aussi renforcée lorsque les acteurs se reconnaissent dans le partage de valeurs collectives pour la défense de l'intérêt général. Être citoyen, c'est alors être responsable, c'est participer à la vie locale, c'est s'impliquer dans une démarche civique visant l'amélioration de la vie quotidienne.

Les enfants héritent de ce bien commun, qu'ils apprennent à entretenir en observant les règles du vivre ensemble. À l'école, ils doivent prendre conscience des efforts que tous les adultes font pour eux car, à leur majorité, ils devront, à leur tour, fournir un effort semblable. En attendant, les élèves manifestent leur solidarité en étant respectueux du bien des autres et du bien public, en acceptant la discipline, en étant serviables et généreux, notamment avec leurs camarades les plus faibles.

Cependant, cette solidarité pourrait dépasser le cadre de l'école et s'exercer dans des actions communales répertoriées. Ce serait l'occasion d'accroître leur engagement au service de la vie collective. Cette participation permettrait de développer une attitude exemplaire, qui influencerait positivement leur comportement.

L'idée de rapprocher les générations devrait être privilégiée afin de renforcer la fraternité. Aujourd'hui, à cause de l'évolution familiale et technique, l'isolement frappe de plus en plus de personnes âgées qui sont délaissées par la société. Or, la capacité à affronter le futur dépend, entre autres, de la faculté à expérimenter leur habileté et leur mémoire. Mettre l'accent sur les expériences des aînés permettrait

le transfert de connaissances et de valeurs nécessaires à l'autonomie des plus jeunes.

La création d'un passeport de solidarité inciterait les enfants à rencontrer les anciens et à mieux s'engager dans la vie communale. La notion de fraternité aurait alors davantage de sens.

PROPOSITION DE LOI

Article 1^{er}

Un passeport civique de solidarité est créé dans chaque commune. Il s'adresse obligatoirement aux élèves du CP au CM2.

Article 2

Chaque année, les jeunes doivent prendre part à :

- l'une des cérémonies nationales (11 novembre, 8 mai, 14 juillet...);
- une rencontre de transmission des savoir-faire avec des retraités (bricolage, cuisine...) ou de convivialité avec des personnes âgées (lecture, jeu ...);
- une action de préservation de l'environnement (nettoyage de berges, de stades, de graffitis, entretien d'un jardin de la biodiversité, de monuments...).

Article 3

Le maire organise annuellement les différentes actions en partenariat avec les écoles, le centre communal d'action sociale et les associations. Il valide la présence de chaque enfant.

Article 4

Les élèves de CM2 ayant validé leur passeport reçoivent la médaille communale du jeune citoyen.